

APPEL A CANDIDATURES EXTERNES

CINQ (05) CAMERAMAN (ECHELLE 10)

Poste basé à Rabat ou dans les pôles régionaux de la MAP

Conformément à sa stratégie de développement de ses nouveaux métiers et produits à haute valeur ajoutée, l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP), Etablissement Public à caractère stratégique, basé à Rabat, organise, le **15/04/2018** à son siège, sis Rabat, 122 Avenue ALLAL BEN ABDELLAH, un concours pour le recrutement de cinq (05) cameramen.

Les candidats désirant postuler à ces postes doivent :

- Renseigner le formulaire de candidature sur le lien <http://candidature.map.ma>, en précisant la référence de l'appel à candidature.
- Transmettre le dossier de candidature à l'adresse suivante : recrutement@map.ma

Le délai d'acceptation des candidatures expire le **29/03/2018** à **16H00**.

FICHE DU POSTE

✓ Mission :

Participer à la création des capsules vidéo de la MAP en assurant la prise de vue des images suivant les directives du responsable (journaliste ou réalisateur), lors des opérations de couverture ou de reportage.

✓ Principales activités :

- Prendre en charge le cadrage de conférences, interviews et diverses manifestations en studio ou dans des productions audiovisuelles de terrain.
- Couvrir toutes sortes de manifestations (culturelles, sportives, politiques, etc.) et travailler sous les directives d'un journaliste.
- Proposer, en fonction des directives du journaliste ou réalisateur, des images adaptées au contenu du produit en tenant compte l'éclairage, le cadre et l'esthétique.
- Choisir et gérer le matériel de tournage en fonction du produit attendu.
- Procéder à la vérification et au réglage du matériel avant les prises de vues et selon les repérages et directives du réalisateur ou du journaliste.
- Adapter les techniques de prise de vues en fonction des contraintes du montage.
- Participer aux opérations de « dérushage » et montage.
- Vérifier le bon fonctionnement du matériel et procéder au signalement des pannes

✓ Compétences requises

- Bonne culture générale.
- Bonne communication en arabe et en français.
- Capacité de choisir le matériel adéquat en fonction des prises de vues et des conditions de tournage.
- Maîtriser l'utilisation du matériel de captation.

- Maîtriser les techniques de cadrage ainsi que celles liées à la prise de vue, à la projection, au traitement de l'image...
- Avoir des connaissances en montage vidéo.
- Avoir une culture télévisuelle et cinématographique.

- Capacité de se mettre à jour continuellement pour accompagner l'évolution du métier.
- Capacité d'adaptation et de réaction rapide pour répondre aux exigences du métier.
- Capacité à travailler en équipe

CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER :

- Etre de nationalité Marocaine.
- Avoir moins de 40 ans à la date de l'organisation du concours.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine afflictive ou infamante.
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.
- Ne pas être inscrit au casier central disciplinaire des Administrations Publiques.
- Etre titulaire d'un diplôme permettant l'accès à l'échelle 10 orienté vers les métiers du cinéma et des beaux-arts.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 1 an supportée par :
 - Une attestation de travail
 - Soutenir l'attestation de travail par un relevé de carrière, délivré par la CNSS si l'expérience est effectuée dans le secteur privé.
- Etre parfaitement bilingue (Arabe et Français).
- Parfaite élocution en français comme en arabe.
- Bon niveau en l'Anglais à l'écrit comme à l'oral.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Demande de candidature signée et datée, portant la référence de l'Appel à Candidature.
- Copie du diplôme ou de l'attestation de réussite et le relevé des notes.
- Curriculum vitae.

DEROULEMENT DU CONCOURS

Epreuve	Durée	Coefficient
Une dissertation sur un sujet d'ordre général	02h00	2
Un questionnaire sur les connaissances techniques	01h30	3
Un entretien oral	20 min	4

IMPORTANT :

L'appel à candidature et les résultats du concours sont publiés sur le site www.emploi-public.ma et sur le site www.map.ma.

Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai.

Les candidats retenus à la fin du processus de recrutement doivent fournir les originaux de leurs diplômes. Les attestations de réussite ne seront pas suffisantes pour valider le dossier.

La MAP se réserve le droit d'affecter les candidats retenus dans l'ensemble de ses représentations. Tout refus d'affectation est considéré comme abandon de poste.



 Le Directeur Général
 Khalil HACHIMI IDRISSE